REPUBIQUE TUNISIENNE

MINISTERE DES AFFAIRES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION GENERALE DES SERVICES COMMUNS
DIRECTION DES BATIMENTS ET DE L'EQUIPEMENT



Avis d'appel à la manifestation d'intérêt N°03/2018/D. B. E

Relatif à La sélection d'un bureau d'études/un cabinet conseil/ un cabinet d'expertise pour mener une étude préalable et d'éligibilité aux partenariat Public Privé du projet de la Cite Sportive à Sfax

1ere phase : sélection de la liste restreinte

Le Ministère des Affaires de la Jeunesse et des Sports « Direction des Bâtiments et de l'Equipement » se propose de lancer un Avis d'appel à la manifestation d'intérêt N°03/2018/D. B. E relatif à la sélection d'un bureau d'études (catégorie A1) /un cabinet conseil/ un cabinet d'expertise, pour mener une étude préalable et d'éligibilité aux partenariat Public Privé du projet de la Cite Sportive à Sfax (1ere phase : sélection de la liste restreinte).

les bureaux d'études agréés par le Ministère de l'équipement de l'Habitat et de l'aménagement du territoire, les cabinets conseil, les cabinets d'expertise sont invités par le présent avis à manifester leurs intérêts en vue de présélection pour mener une étude préalable et d'éligibilité aux partenariat Public Privé du projet de la Cite Sportive à Sfax et désirant y participer, doivent présenter leurs demandes avec une copie du cahier de charge pour les bureaux d'études ou un statut juridique pour les cabinets conseil et les cabinets d'expertise, à la Direction des Bâtiments et de l'Equipement du Ministère des Affaires de la Jeunesse et des Sports, sise à rue de Brésil, Belvédère 1002 Tunis, où ils pourront retirer le cahier des termes de référence et le cahier des conditions de l'appel à la manifestation d'intérêt.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de présélection seront conformes aux <u>exigences de l'article n° 7 du cahier des conditions de l'appel à la manifestation d'intérêt</u> relative à la réalisation d'une étude préalable et d'éligibilité aux partenariat Public Privé du projet de la Cite Sportive à Sfax.

L'expression d'intérêt doit être placée dans une enveloppe anonyme ne portant que la mention :

« A NE PAS OUVRIR, Appel à la manifestation d'intérêt N°03/2018/D. B. E

Relatif à la sélection d'un bureau d'études/un cabinet conseil/ un cabinet d'expertise pour mener une étude préalable et d'éligibilité aux partenariat Public Privé du projet de la Cite Sportive à Sfax »,

à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Sous peine de rejet, Les expressions d'intérêt devront être envoyées sous pli fermé et scellé et doivent être adressées à temps sous plis recommandés ou par Rapid Poste, ou déposées directement au bureau d'ordre central du Ministère contre un reçu de dépôt, pour parvenir à l'adresse suivante :

Ministère des Affaires de la Jeunesse et des Sports, Direction des Bâtiments et de l'Equipement , Avenue Mohamed Ali Akid, Cité El khadra, 1003 Tunis ;

Au plus tard le Mercredi 7 Novembre 2018, le cachet du bureau d'ordre central fait foi.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant une période de **60 jours à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.**